

Tarifs de frais de formations à distance à compter de l'année universitaire 2024-2025

Faculté de Droit et Science Politique

Document soumis à la CFVU du 18 juillet 2024

Diplômes	Frais de formation à distance (hors étudiants ISEC)		Frais spécifiques pour étudiants de l'ISEC	
	Tarifs formation initiale	Tarifs spécifiques pour étudiants boursiers (formation initiale)	Tarifs formation initiale	Tarifs spécifiques pour étudiants boursiers (formation initiale)
Licence mention Droit	Néant (uniquement DIN dûs)	Néant (exonérés de DIN)	Sans objet	Sans objet
Master 1^{ère} année mention Droit (EAD) Parcours Droit des affaires	Année : 1500,00 € 1 semestre : 750,00 € Redoublement : 750,00€	Année : 750,00 € 1 semestre : 375,00 € Redoublement : 375,00€	Année : 750,00 € 1 semestre : 375,00 € Redoublement : 375,00€	Année : 375,00 € 1 semestre : 375,00 € Redoublement : 375,00€
Master 1^{ère} année mention Droit (EAD) Parcours Droit public	Année : 1500,00 € 1 semestre : 750,00 € Redoublement : 750,00€	Année : 750,00 € 1 semestre : 375,00 € Redoublement : 375,00€	Sans objet	Sans objet
Master 2^{ème} année mention Droit (EAD) Parcours Droit des affaires appliqué	Année : 2000,00 € 1 semestre : 1000,00 € Redoublement : 1000,00€	Année : 1000,00 € 1 semestre : 500,00 € Redoublement : 500,00€	Année : 1000,00 € 1 semestre : 500,00 € Redoublement : 500,00€	Année : 500,00 € 1 semestre : 500,00 € Redoublement : 500,00€
Master 2^{ème} année mention Droit (EAD) Parcours Droit public et carrières publique	Année : 2000,00 € 1 semestre : 1000,00 € Redoublement : 1000,00€	Année : 1000,00 € 1 semestre : 500,00 € Redoublement : 500,00€	Sans objet	Sans objet
NB : A ces frais relatifs à l'enseignement à distance s'ajoutent les DIN (sauf boursiers) dont les montants sont fixés au niveau national et susceptibles d'évoluer chaque année				

<p>Aménagements spécifiques concernant les cours :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les cours sont entièrement dispensés à distance via la plateforme numérique Moodle d'AMU, AMeTICE. Les cours de l'UNJF ne sont utilisés que pour une partie résiduelle de l'offre de formation, la FDSP s'étant engagée depuis 2018/2019 dans la création d'une offre de formation par ses enseignants-chercheurs, reflet de son offre en présentiel. - Au-delà du support de cours déposé, l'étudiant dispose de ressources complémentaires aux cours, d'exercices autocorrigés,... une offre variée dépendant de chaque enseignant - Des forums sont mis en place pour permettre aux étudiants d'échanger entre eux mais aussi avec leurs enseignants, de poser des questions de compréhension et de méthode - Des réunions zoom sont organisées périodiquement pour améliorer ces échanges et créer du lien entre les enseignants et les étudiants.
<p>Aménagements concernant les travaux dirigés :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux dirigés sont dispensés par les tuteurs de la FDSP (enseignants ou professionnels) entièrement en ligne : les plaquettes d'exercice sont mises à disposition sur AMeTICE selon l'échéancier communiqué en début de semestre et, en retour, les étudiants déposent leurs devoirs, sous forme de fichiers, sur la plateforme numérique d'enseignement. - Les chargés de TD fournissent à chaque étudiant une correction personnalisée ainsi que des recommandations méthodologiques qui aident à la progression et pourvoient au soutien pédagogique. Ce tutorat en ligne offre ainsi un véritable accompagnement individualisé. - Une correction générale est également fournie afin que tous les étudiants puissent bénéficier d'une trame commune.
<p>Aménagements concernant les examens :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les examens ont lieu sur le site d'Aix-en-Provence de la FDSP. Toutefois, les étudiants résidant souvent en dehors de Bouches-du-Rhône, une période spécifique d'examen resserrée sur une semaine est organisée. Elle permet de limiter les frais de déplacement et d'hébergement des étudiants. - Les enseignements étant spécifiques à l'EAD, les épreuves ne sont pas mutualisées avec celles organisées pour les étudiants en formation présentielle. Elles nécessitent une organisation administrative spécifique. - Certains étudiants résidants à l'étranger peuvent bénéficier d'une session délocalisée organisée en partenariat avec les consulats, ambassades, universités... de leur lieu de résidence. Le décalage horaire contraint à des sujets particuliers pour ces étudiants afin d'éviter toute fraude.

NB :

- Reconduction à l'identique des tarifs des deux M1 à distance, désormais rattachés à la mention « Droit » (et non plus respectivement aux mentions Droit des affaires et Droit public)
- Création des 2 parcours de M2 à distance dans la mention « Droit »
- Tarification spécifique pour les étudiants de l'ISEC qui bénéficient de dispenses de matières lorsqu'ils s'inscrivent en M1 Droit des affaires EAD et M2 Droit des affaires appliqué EAD.
- Tarification minimale : 375,00€ pour le M1 et 500,00€ pour le M2